



**Perceptions des intervenants
en français langue seconde sur l'utilisation des
*Niveaux de compétence linguistique canadiens
2006, français langue seconde pour adultes*
dans leur contexte et milieu de travail**

**Résultats de cinq groupes de discussion réalisés
en Ontario, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick**

- Programmes et pratiques d'intervention
- Besoins des apprenants et intervenants
- Niveau d'intérêt à adopter les NCLC
- Étapes d'implantation des NCLC

Jun 2007

Par

Silvia Dancose

Philippe Ricard

Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens

Bureau d'Études socio-graphiques inc.

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de cette enquête.

Bureau d'Études socio-graphiques inc.

Direction de la recherche

Philippe Ricard

Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens

Gestionnaire pour les Niveaux de compétence linguistique canadiens

Silvia Dancose

Assistante de recherche

Brigitte Brodin

Comité consultatif national des NCLC

- Gisèle Barnabé, Collège universitaire de Saint-Boniface (Manitoba)
- Serge Boulé, Conseil scolaire des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (Ontario)
- Normand Fortin, Campus St-Jean (Alberta)
- Lorraine Laliberté, Institut français (Saskatchewan)
- Nicole Olivier, La Cité collégiale (Ontario)
- Bonita Rousselle, Centre international d'apprentissage du français, Université de Moncton (Nouveau-Brunswick)
- George Wybouw, Association multiculturelle du Grand Moncton (Nouveau-Brunswick)
- Luc St-Amour, ministère de Citoyenneté et Immigration Canada
- Sylvie Beaulieu, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (Québec)

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| Équipe de recherche | 2 |
| Table des matières | 3 |
| Avant-propos | 6 |
| 1 Contexte et objectifs de cette enquête | 7 |
| 1.1 Contexte | 7 |
| 1.2 Objectifs | 7 |
| 2 Méthodes de recherche | 8 |
| 2.1 L'entrevue de groupe | 8 |
| 2.2 Participants aux ateliers et aux groupes de discussion..... | 8 |
| 2.3 Poste occupé par les participants aux ateliers sur les NCLC..... | 8 |
| 2.4 Les organismes participants..... | 9 |
| 2.5 La satisfaction des participants à l'égard des ateliers | 10 |
| 3 Programmes actuels de français langue seconde | 11 |
| 3.1 Programmes financés par le gouvernement fédéral | 11 |
| 3.1.1 Programme CLIC (Cours de langue pour immigrants du Canada)..... | 11 |
| 3.1.2 Programme pré-CLIC (pré-cours de langue pour immigrants du Canada)..... | 11 |
| 3.1.3 Programme ICLNA (Initiative des cours de langue de niveau avancé) | 11 |
| 3.1.4 Programme Explore | 12 |
| 3.2 Programmes financés par les gouvernements provinciaux..... | 12 |
| 3.2.1 Programmes de français langue seconde, secteur de l'éducation permanente | 12 |
| 3.2.2 Programmes de perfectionnement en français langue seconde centrés sur l'emploi | 12 |
| 3.2.3 Programmes d'alphabétisation..... | 13 |
| 3.2.4 Programmes de formation de base..... | 13 |
| 3.2.5 Autres programmes de français langue seconde..... | 13 |
| 3.2.6 Programmes d'anglais langue seconde | 13 |
| 4 Clientèles des programmes | 15 |
| 4.1 Immigrants et nouveaux arrivants | 15 |
| 4.1.1 Immigrants scolarisés..... | 15 |
| 4.1.2 Immigrants à la recherche d'emploi | 16 |
| 4.1.3 Étudiants internationaux..... | 16 |
| 4.1.4 Immigrants jeunes et adultes de niveau secondaire | 16 |
| 4.1.5 Immigrants peu scolarisés..... | 16 |
| 4.2 Canadiens anglophones..... | 17 |
| 4.2.1 Étudiants anglophones..... | 17 |

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 4.2.2 | Adultes anglophones..... | 17 |
| 4.2.3 | Employés anglophones en perfectionnement..... | 18 |
| 4.3 | Francophones en situation minoritaire | 19 |
| 4.3.1 | Francophones peu scolarisés en français..... | 19 |
| 4.3.2 | Francophones se préparant pour études supérieures..... | 19 |
| 5 | Outils d'évaluation actuels de la capacité langagière | 20 |
| 5.1 | Outil utilisé par le programme CLIC | 20 |
| 5.2 | Outils utilisés en éducation permanente | 20 |
| 5.3 | Outils utilisés pour l'admission aux études postsecondaires | 20 |
| 5.4 | Outils utilisés en perfectionnement des employés | 20 |
| 5.5 | Outils utilisés en alphabétisation | 21 |
| 5.6 | Outils utilisés en formation de base | 21 |
| 6 | Besoins de la clientèle en français langue seconde | 22 |
| 6.1 | S'exprimer en français..... | 22 |
| 6.2 | Intégrer la société canadienne | 22 |
| 6.3 | Accéder aux programmes universitaires | 22 |
| 6.4 | Apprendre le français pour l'employabilité | 23 |
| 6.5 | Évaluer et attester la compétence langagière | 23 |
| 6.6 | Refranciser les francophones..... | 24 |
| 6.7 | Maîtriser les deux langues officielles..... | 25 |
| 7 | Besoins des intervenants en français langue seconde | 26 |
| 7.1 | Faire l'équivalence entre les programmes de FLS..... | 26 |
| 7.2 | Créer des outils d'évaluation | 26 |
| 7.3 | Évaluer les difficultés d'apprentissage de la langue..... | 27 |
| 7.4 | Développer du matériel pédagogique | 27 |
| 7.5 | Élaborer des normes standardisées axées sur les tâches..... | 27 |
| 7.6 | Répondre aux besoins des intervenants en milieu minoritaire face aux immigrants.... | 28 |
| 8 | Perception de l'approche par compétence | 29 |
| 8.1 | Savoirs, savoir-faire et savoir-être..... | 29 |
| 8.2 | Compétence de communication observable | 29 |
| 8.3 | Enseignement centré sur les besoins de l'apprenant..... | 30 |
| 9 | Applications possibles des Niveaux de compétence linguistique canadiens | 31 |
| 9.1 | Améliorer la formation linguistique | 31 |
| 9.2 | Uniformiser les programmes | 32 |
| 9.3 | Fournir une base reconnue au niveau national | 32 |
| 9.4 | Répondre aux besoins des clientèles..... | 32 |
| 9.5 | Faire le lien entre la compétence langagière et le travail..... | 33 |
| 10 | Étapes pour implanter les Niveaux de compétence linguistique canadiens | 35 |
| 10.1 | Considérer les NCLC comme un cadre général pour le FLS | 35 |
| 10.2 | Faire le lien avec les programmes actuels..... | 35 |

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 10.3 | Établir des critères d'implantation des NCLC..... | 36 |
| 10.4 | Offrir du perfectionnement professionnel sur les NCLC..... | 36 |
| 10.5 | Élaborer des outils pédagogiques..... | 36 |
| 11 | Conclusion | 38 |
| 11.1 | État actuel des programmes et des clientèles..... | 38 |
| 11.2 | Besoins des clientèles et des intervenants | 39 |
| 11.3 | Perception des NCLC..... | 39 |
| 12 | Recommandations | 41 |
| 13 | Annexe du cadre conceptuel de l'atelier | 43 |

AVANT-PROPOS

Le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (CNCLC) a obtenu le mandat de valider et de promouvoir l'adhésion aux normes linguistiques pour l'enseignement et l'apprentissage du français langue seconde aux immigrants adultes que sont les *Niveaux de compétence linguistique canadiens 2006, français langue seconde pour adultes* (NCLC). Cette activité a été financée par Citoyenneté et Immigration Canada, propriétaire également du document portant sur les normes linguistiques.

Les NCLC constituent un cadre commun de référence pour l'apprentissage, l'enseignement, la programmation et l'évaluation du français langue seconde. Échelonnés sur 12 niveaux et quatre habiletés langagières, les NCLC présentent des énoncés de compétences en français langue seconde (FLS) servant au milieu de l'éducation des adultes, à la formation en emploi, à la communauté et au monde du travail. Les applications possibles des NCLC sont les suivantes :

- concevoir et développer des programmes d'études;
- mesurer et évaluer la compétence langagière en FLS;
- enseigner selon un cadre conceptuel de normes linguistiques en FLS tout en assurant une uniformisation de la pratique et du langage lié au FLS;
- apprendre le FLS en fonction de tâches authentiques de communication tout en assurant une uniformisation de l'apprentissage selon 12 niveaux de compétence à atteindre.

Pour accomplir le mandat, trois étapes importantes sont mises de l'avant dans le but de recueillir les commentaires sur les applications futures des NCLC et de bâtir la communauté d'experts dans les NCLC au Canada. Ces trois étapes sont :

- Diffuser le nouveau document *Niveaux de compétence linguistique canadiens 2006, français langue seconde pour adultes* (NCLC) à la communauté francophone canadienne.
- Recueillir les perceptions et commentaires des intervenants de la communauté francophone canadienne sur l'utilisation des normes linguistiques dans leur milieu de travail à l'aide du questionnaire d'enquête sur les NCLC 2006. Ce questionnaire s'adresse principalement aux professionnels du français langue seconde, aux coordonnateurs et concepteurs de programmes de FLS et à d'autres intervenants liés aux dossiers d'immigration et d'intégration des nouveaux arrivants.
- Informer sur les normes linguistiques nationales et démontrer ses différentes applications en tenant compte des besoins exprimés par la communauté francophone du Canada à l'aide d'ateliers d'information et d'introduction aux NCLC 2006.

1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE CETTE ENQUÊTE

1.1 CONTEXTE

Dans le cadre des ateliers d'information et d'introduction aux NCLC, le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (CNCLC) a animé cinq groupes de discussion comprenant 12 personnes en moyenne. Les participants représentaient des professionnels de l'enseignement du français langue seconde, des coordonnateurs de programmes, des conseillers pédagogiques, des conseillers en emploi, et toute autre personne désirant échanger sur la pertinence des NCLC dans son milieu de travail.

Ces groupes de discussions ont été réalisés aux endroits suivants:

- La Cité collégiale, Ottawa, 15 décembre 2006.
- Association multiculturelle du Grand Moncton, Moncton, 1er février 2007.
- Collège universitaire de Saint-Boniface, Winnipeg, 16 mars 2007.
- Bureau régional de Citoyenneté et Immigration, Toronto, 26 mars 2007.
- École des adultes Le Carrefour, Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, Ottawa, 30 mars 2007.

Ce présent rapport porte sur les résultats de l'analyse de contenu du verbatim recueillie lors de ces discussions.

1.2 OBJECTIFS

Le groupe de discussion avait pour but :

- de mieux comprendre les besoins des participants en matière d'enseignement du FLS;
- d'échanger sur les buts des NCLC;
- d'échanger sur les applications des NCLC dans le milieu de travail des participants;
- d'approfondir la notion de compétence langagière.

2 METHODES DE RECHERCHE

2.1 L'ENTREVUE DE GROUPE

Le CNCLC a privilégié l'entrevue de groupe pour rencontrer les professionnels du FLS. Ce type d'entrevue favorise non seulement le partage des idées, des opinions et des évaluations qu'on peut faire d'un projet, mais donne également l'opportunité aux participants d'approfondir les différents aspects d'un projet en favorisant les échanges.

Ces entrevues ont été animées par Silvia Dancose du CNCLC. Le guide d'entrevue a fait l'objet d'un pré-test. Il comprend sept grandes questions ouvertes. (Voir l'annexe à la section 13.)

Les entrevues ont été enregistrées. De plus, un observateur sur place prenait des notes. Le corpus de chaque entrevue a été constitué à partir des notes des observateurs et du verbatim des enregistrements. Par la suite, l'ensemble du verbatim de ces entrevues a fait l'objet d'une analyse de contenu. Notez que le présent rapport est ponctué de citations entre guillemets reflétant les opinions des participants rencontrés lors de ces entrevues.

2.2 PARTICIPANTS AUX ATELIERS ET AUX GROUPES DE DISCUSSION

Les ateliers d'information et d'introduction aux NCLC ont attiré un nombre significatif de personnes : 86 personnes ont assisté à la séance d'information générale. Parmi elles, 61 personnes ont participé aux groupes de discussion, soit 72% des personnes disponibles.

| Présence au groupe de discussion | | |
|----------------------------------|----|------|
| Oui | 61 | 72% |
| Non | 25 | 28% |
| Total | 86 | 100% |

2.3 POSTE OCCUPÉ PAR LES PARTICIPANTS AUX ATELIERS SUR LES NCLC

Les participants occupent différents types de poste dans leur organisation. Les postes les plus fréquemment rencontrés sont des coordonnateurs de programme ou de formation (26%), des enseignants (21%) et des agents de projet.

| Poste occupé par les personnes présentes aux ateliers | | |
|---|----|------|
| | N | % |
| Agent/agente de projet | 14 | 16% |
| Conseiller pédagogique | 10 | 11% |
| Coordonnateur de programme ou de formation | 23 | 26% |
| Directeur | 9 | 10% |
| Enseignant | 19 | 21% |
| Gestionnaire | 2 | 2% |
| Autre | 9 | 13% |
| Total | 86 | 100% |

2.4 LES ORGANISMES PARTICIPANTS

Les ateliers ont rejoint un large éventail d'organismes impliqués dans l'enseignement et la promotion du français langue seconde. Plus de 34 organismes provenant de trois provinces, Nouveau-Brunswick, Ontario et Manitoba, ont participé aux ateliers. Voici la liste de ces organismes ainsi que le nombre de participants par organisme.

| Nom de l'organisme | Fréquence |
|--|-----------|
| Ontario | |
| Centre d'éducation et de formation de l'Est ontarien | 1 |
| Centre d'évaluation linguistique de la région de la Capitale nationale | 2 |
| Centre francophone de Toronto | 2 |
| Centre Moi j'apprends | 1 |
| École des adultes Le Carrefour, Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario | 16 |
| Citoyenneté et Immigration Canada | 3 |
| Collège Boréal | 1 |
| Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud | 1 |
| Fédération des communautés francophones et acadiennes | 1 |
| La Cité collégiale | 22 |
| National School of Languages | 2 |
| Ottawa Community Immigrant Services Organization | 1 |
| Office des affaires francophones | 2 |
| Ontario Institute for Studies in Education | 1 |
| Université Laurentienne | 1 |
| Nouveau-Brunswick | |
| Association multiculturelle du Grand-Moncton | 3 |
| Gouvernement du Nouveau-Brunswick | 2 |
| Citoyenneté et Immigration Canada | 2 |
| Groupe d'experts-conseils M&L | 1 |
| Collège communautaire du Nouveau-Brunswick | 2 |
| Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick | 1 |
| Université de Moncton, Centre international d'apprentissage du français | 2 |
| Manitoba | |
| Bureau de l'éducation française du Manitoba | 2 |
| Centre de ressources au Conseil communauté en santé | 1 |
| Collège universitaire de Saint-Boniface | 5 |
| Secrétariat aux affaires francophones | 1 |
| École de la fonction publique | 1 |
| Labour and Immigration Department of Manitoba | 2 |
| Pluri-elles inc. | 2 |
| Red River College | 1 |
| Autre | 1 |
| Total | 86 |

2.5 LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS A L'EGARD DES ATELIERS

Sur un total de 86 participants, 67 ont répondu au formulaire d'évaluation de l'atelier d'information et d'introduction aux NCLC, soit 78% des participants. La majorité des participants estiment que :

- Leur compréhension du mandat du CNCLC, des principes, de l'approche, des buts et des applications des NCLC s'est très améliorée.
- Leur perception de l'utilité des NCLC au sein de leur organisme s'est très améliorée.
- La formatrice a suscité considérablement leur intérêt.
- La formatrice a donné des explications très claires et précises.
- Ils se sont sentis très libres d'exprimer leurs idées, leurs opinions et leurs sentiments.
- La durée de l'atelier était très adéquate.
- Le support visuel était très adéquat.
- L'atelier a tout à fait répondu à leurs attentes.

En général, les participants ont très bien accueilli la tenue des ateliers dans chacune des villes; une initiative réussie de Citoyenneté et Immigration Canada. Cette initiative a permis à tous les participants d'échanger sur leurs besoins en matière de français langue seconde et de mieux connaître les divers intervenants du milieu, dans chacune des provinces. Les professionnels du FLS ont pu également profiter de cette occasion pour échanger sur les services offerts et sur leurs pratiques. Les participants ont mentionné le désir de recevoir le présent rapport afin de connaître les résultats et les recommandations de cette analyse.

3 PROGRAMMES ACTUELS DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Les participants des cinq groupes de discussion ont fait part d'une variété de programmes de français langue seconde et de méthodes d'enseignement, à travers le Canada. Outre une diversité impressionnante, il est possible d'établir des similitudes entre les programmes offerts dans les différentes provinces.

3.1 PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

3.1.1 Programme CLIC (Cours de langue pour les immigrants au Canada)

Programme de français langue seconde destiné aux nouveaux arrivants et immigrants adultes du Canada. Ce programme est financé par Citoyenneté et Immigration Canada et est réparti en 7 groupes de niveaux basés sur les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC 1 à 7). Les apprenants adultes peuvent donc se situer dans les groupes débutants ou intermédiaires. Le programme s'accompagne de son guide pédagogique intitulé *Lignes directrices nationales pour le programme CLIC*. Celui-ci est divisé par thème (logement, culture canadienne, santé, services gouvernementaux, etc.) et propose plusieurs ressources matérielles ainsi que des hyperliens. L'admissibilité au programme est offerte sur une base continue, selon la disponibilité des groupes dans les régions.

3.1.2 Programme pré-CLIC (pré-cours de langue pour les immigrants au Canada)

Programme d'alphabétisation en français destiné aux nouveaux arrivants et immigrants adultes du Canada et financé par Citoyenneté et Immigration Canada. Le programme peut s'accompagner du guide d'alphabétisation intitulé *Alphabétisation pour immigrants adultes en français langue seconde* et de deux outils de classement servant à mieux diagnostiquer le niveau de compétence en alphabétisation de l'immigrant adulte.

L'approche préconisée est surtout celle de l'intégration sociale des immigrants. Le plan de formation se fait à partir des objectifs visés par les apprenants et à l'aide de thèmes.

3.1.3 Programme ICLNA (Initiative des cours de langue de niveau avancé)

Programme de français langue seconde destiné aux immigrants professionnels du Canada et financé par Citoyenneté et Immigration Canada. Le programme est offert aux niveaux 7 à 10 des Niveaux de compétence linguistique canadiens, les apprenants adultes peuvent donc se situer dans les groupes intermédiaires ou avancés. Ce programme se caractérise par un volet de formation linguistique et par un volet d'employabilité, selon les besoins de la clientèle. Il peut inclure également un stage de validation des compétences essentielles en milieu de travail.

Les enseignants de ce programme doivent introduire des thèmes reliés au domaine d'emploi de leurs apprenants afin de répondre adéquatement à leurs objectifs professionnels. Le matériel pédagogique est constitué souvent de vocabulaire spécialisé, de textes de lecture, d'activités de recherche d'emploi et de développement d'habiletés professionnelles, etc. Les enseignants

utilisent certains outils adaptés de l'anglais, mais aimeraient que l'on y retrouve le caractère particulier de la francophonie.

3.1.4 Programme Explore

Programme de français langue seconde financé par Patrimoine Canada d'une durée de 5 semaines d'immersion dans un établissement scolaire au Canada. Ce programme est destiné à des étudiants de 19 ans et plus, inscrits à temps plein dans les collèges ou les universités et provenant d'autres provinces canadiennes. Certains étudiants internationaux peuvent être acceptés. Les cours sont crédités.

3.2 PROGRAMMES FINANCÉS PAR LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

3.2.1 Programmes de français langue seconde, secteur de l'éducation permanente

Il existe plusieurs programmes de français langue seconde non crédités offerts par le secteur de l'éducation permanente des établissements scolaires, à travers le Canada. Ces programmes sont destinés aux adultes anglophones et immigrants qui désirent apprendre le français pour augmenter leur chance d'employabilité, pour aider leurs enfants inscrits dans les écoles françaises ou d'immersion en français, ou pour le plaisir d'apprendre une nouvelle langue, de se familiariser avec la culture et de voyager. La grande majorité des immigrants inscrits dans ces programmes parlent déjà l'anglais. Certains établissements sont financés par la province et d'autres fonctionnent selon la méthode de recouvrement des coûts en exigeant aux apprenants de payer des frais d'inscription peu élevés.

L'approche d'enseignement se veut globale ou individualisée selon le programme élaboré. Les plans de cours sont souvent créés à partir des manuels de cours. Quant aux indicateurs de réussite, ceux-ci sont déterminés à partir du programme de FLS élaboré par l'établissement même.

Dans certains établissements, des cours de FLS crédités sont offerts aux étudiants de niveau collégial ou universitaire. D'autres établissements ont des ententes avec l'École de la fonction publique du Canada pour offrir la formation linguistique aux fonctionnaires du gouvernement fédéral, situés hors de la capitale nationale.

3.2.2 Programmes de perfectionnement en français langue seconde centrés sur l'emploi

Il existe des programmes de perfectionnement en français langue seconde offerts par le gouvernement provincial à l'intention des fonctionnaires provinciaux qui occupent des postes désignés bilingues. Ces programmes sont davantage axés sur l'amélioration d'une habileté particulière selon les tâches exigées par l'emploi. D'autres programmes sont offerts aux enseignants de français langue maternelle, aux enseignants de français langue seconde dans les programmes d'immersion et aux enseignants de français langue seconde dans les écoles anglaises afin de les aider à parfaire ou à maintenir leur capacité langagière en français. Ces

cours sont souvent spécialisés et favorisent non seulement des habiletés pédagogiques mais aussi la connaissance approfondie de la culture francophone du Canada.

3.2.3 Programmes d'alphabétisation

Les programmes d'alphabétisation sont destinés principalement aux adultes canadiens qui désirent acquérir des compétences de base en lecture, en écriture et en calcul de base pour mieux fonctionner dans la société. De plus en plus, une forte majorité d'immigrants, sous statut de réfugiés, font partie de ces programmes. Ceux-ci sont financés par le gouvernement provincial et sont offerts en grande majorité par des organismes communautaires œuvrant en alphabétisation.

Les intervenants se questionnent sur l'approche actuelle de formation qui ne tient pas nécessairement compte des éléments culturels d'intégration à la société canadienne.

3.2.4 Programmes de formation de base

Les programmes de formation de base sont destinés aux jeunes adultes et adultes qui désirent compléter leur diplôme d'études secondaires et/ou avoir accès aux niveaux collégial ou universitaire. La structure de ces programmes s'apparente à des mises à niveau d'acquis scolaires et de compétences.

L'approche est individualisée et le programme est souvent divisé en modules. Les apprenants travaillent davantage sur la compréhension de l'écrit, l'expression écrite et les notions grammaticales de base en français que sur l'expression orale. L'ordinateur est aussi un outil de base dans leurs apprentissages.

Avec l'arrivée grandissante de nouveaux arrivants, les coordonnateurs de programme se questionnent sur l'adaptabilité de leur programme actuel en fonction d'une clientèle immigrante francophone peu scolarisée en français et parfois peu scolarisée dans leur propre langue maternelle. Plusieurs se penchent aussi sur l'importance d'intégrer les compétences essentielles de Ressources humaines Canada à leur programme existant.

3.2.5 Autres programmes de français langue seconde

Selon les régions, plusieurs autres formules pour apprendre ou pour améliorer le français existent telles que les cercles de conversation en français, les programmes d'initiation à la langue française pour les parents anglophones, les cours de perfectionnement de l'écrit (révision de la grammaire, rédaction administrative, atelier sur les anglicismes, etc.) et autres.

3.2.6 Programmes d'anglais langue seconde

Lors de la tenue des cinq groupes de discussion, il a été question de la formation en anglais langue seconde destinée à une clientèle immigrante. Deux établissements représentés lors des

rencontres, un à Moncton et l'autre à Winnipeg, offrent de la formation en anglais ainsi que de la formation en français langue seconde. Dans les deux lieux, la formation en anglais langue seconde est destinée uniquement aux nouveaux arrivants et immigrants puisqu'elle est financée par Citoyenneté et Immigration Canada dans le cas de Moncton; et pour Winnipeg, la formation est financée par la province grâce à une entente Canada- Manitoba qui donne entière autorité en matière de prestation de la formation linguistique.

«La province est ouverte à l'idée de peut-être considérer offrir l'autre langue officielle aux immigrants, peut-être, ça s'est à voir [...]» (Gouvernement du Manitoba)

4 CLIENTÈLES DES PROGRAMMES

Les différents programmes de français langue seconde, offerts dans les régions d'Ottawa, de Toronto, de Moncton et de Winnipeg, rejoignent trois types de clientèle : les nouveaux arrivants en processus d'établissement au Canada, les anglophones et les immigrants établis au pays depuis plusieurs générations, ainsi que les francophones en situation minoritaire. Toutes ces personnes recherchent soit à apprendre le français comme langue seconde et à devenir bilingues, soit à perfectionner leur français pour avoir accès à une scolarisation plus avancée ou à des emplois, soit tout simplement à s'alphabétiser en français.

Les immigrants et les nouveaux arrivants incluent des adultes parlant anglais ou une autre langue, désirant s'intégrer à la communauté francophone canadienne et trouver un emploi, des adultes scolarisés qui désirent s'intégrer à un marché de travail spécialisé, des étudiants internationaux venus suivre une formation postsecondaire en français, des jeunes adultes désirant terminer leur secondaire, ainsi que des immigrants très peu scolarisés.

Les anglophones et allophones canadiens comprennent des étudiants de niveau postsecondaire en stage dans un milieu francophone pour devenir bilingues, des adultes désirant apprendre le français par intérêt culturel et des employés d'entreprises et d'organismes motivés par l'attrait de postes bilingues.

Les Canadiens francophones en situation minoritaire regroupent des francophones peu scolarisés en français désirant développer leurs compétences de base dans cette langue et des jeunes ou adultes cherchant à se réintégrer au niveau secondaire ou à avoir accès à des études collégiales ou universitaires.

Le tableau suivant présente chaque type de clientèle avec les programmes qui leur sont offerts dans les différentes régions étudiées.

| Clientèles | Programmes | Régions |
|--|---|-------------------------------------|
| 4.1 IMMIGRANTS ET NOUVEAUX ARRIVANTS | | |
| <i>4.1.1 Immigrants scolarisés</i> | | |
| Professionnels immigrants prêts à intégrer le marché du travail (ingénieurs, journalistes, avocats, etc.) La plupart parlent déjà anglais. | Programme ICLNA (<i>Initiative des cours de langue de niveau avancé</i>) | Ottawa |
| Nouveaux arrivants et immigrants adultes qui désirent s'intégrer à la communauté francophone et travailler dans les deux langues officielles du Canada. La plupart parlent déjà anglais. | 2 programmes CLIC (<i>Cours de langue pour immigrants du Canada</i>) 1 programme CLIC à temps partiel (<i>Cours de langue pour immigrants du Canada</i>) Programmes de FLS financés par la province | Ottawa Moncton Ottawa |

| Clientèles | Programmes | Régions |
|--|--|------------------------------------|
| <i>4.1.2 Immigrants à la recherche d'emploi</i> | | |
| Nouveaux arrivants, immigrants ou réfugiés francophones | Organismes communautaires œuvrant en employabilité | Toronto, Ottawa, Winnipeg, Moncton |
| <i>4.1.3 Étudiants internationaux</i> | | |
| Étudiants étrangers de niveau collégial ou universitaire | Formation en français langue seconde ou langue étrangère Programme Explore | Ottawa, Moncton, Winnipeg |
| <i>4.1.4 Immigrants jeunes et adultes de niveau secondaire</i> | | |
| Nouveaux arrivants de 12 à 19 ans, peu ou pas scolarisés ou scolarisation très différente Immigrants adultes qui désirent compléter leur diplôme d'études secondaires en français | Cours de mise à niveau pour réintégrer le programme régulier du secondaire Programme Formation de base de l'Ontario (5 niveaux) Programme de préparation à l'examen pour l'obtention du diplôme d'études générales du Manitoba | Ottawa Winnipeg |
| <i>4.1.5 Immigrants peu scolarisés</i> | | |
| Nouveaux arrivants et immigrants adultes peu alphabétisés dans leur langue maternelle ou en français. Clientèle qui utilise le français à l'oral et qui désire poursuivre l'apprentissage du français. Les réfugiés constituent la plus grande majorité des immigrants peu alphabétisés. | Programme pré-CLIC Organismes communautaires en alphabétisation | Ottawa Winnipeg, Ottawa |

| Clientèles | Programmes | Régions |
|--|---|--|
| 4.2 CANADIENS ANGLOPHONES | | |
| <i>4.2.1 Étudiants anglophones</i> | | |
| Étudiants de 19 ans et plus provenant d'autres provinces canadiennes. Étudiants à plein temps, inscrits dans les collèges ou les universités et/ou qui terminent une 11e ou 12e année de secondaire | Programme Explore | Ottawa, Toronto, Winnipeg |
| Étudiants anglophones de niveau collégial ou universitaire | Cours crédités de FLS offerts par le secteur de l'Éducation permanente des établissements scolaires | Winnipeg, Moncton |
| <i>4.2.2 Adultes anglophones</i> | | |
| Clientèle anglophone (quelques immigrants ou Néo-Canadiens) déjà en emploi provenant de milieux de travail variés et qui désire apprendre le français pour rester compétitive ou postuler des postes désignés bilingues. | Services d'évaluation des compétences langagières Variété de cours non crédités offerts par les collèges francophones des provinces. Cours de FLS offerts par Alliance française | Winnipeg, Moncton, Ottawa, Toronto Winnipeg |
| Clientèle anglophone qui a appris le français au secondaire et qui désire continuer à perfectionner la langue française | Cours de FLS offerts par le secteur de l'éducation permanente; programme avec attestation. Formation en FLS sur mesure en entreprise Services éducatifs du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick | Toronto, Moncton |
| Parents qui veulent mieux encadrer leurs enfants inscrits dans les programmes scolaires en français langue première ou dans les programmes d'immersion en français | Programme de francisation pour adultes appuyé par Canadian Parents for French (CPF) | Winnipeg |

| Clientèles | Programmes | Régions |
|---|--|----------------------------|
| 4.2.3 <i>Employés anglophones en perfectionnement</i> | | |
| Fonctionnaires du gouvernement provincial qui occupent des postes désignés bilingues | Évaluation des compétences linguistiques offerte par la province Formation linguistique offerte par la province Cours de français en milieu de santé | Toronto, Moncton, Winnipeg |
| Fonctionnaires du gouvernement fédéral | Formation linguistique offerte par les collèges francophones de la province en partenariat avec l'école de la Fonction publique du Canada | Toronto, Winnipeg, Ottawa |
| Professeurs d'université nouvellement embauchés qui doivent atteindre un certain niveau de bilinguisme avant d'obtenir leur permanence. Aussi, professeurs provenant de l'étranger qui suivent des cours de FLS pour améliorer leurs capacités langagières. | Formation linguistique destinée au corps professoral | Toronto (Sudbury) |
| Enseignants d'immersion française dans les écoles publiques qui souhaitent perfectionner leur français Enseignants de français de base dans les écoles publiques anglophones. Ces enseignants se retrouvent dans l'obligation d'enseigner le français sans avoir toutes les compétences linguistiques nécessaires. | Perfectionnement du français sous la responsabilité du Bureau de l'éducation française du Manitoba | Winnipeg |

| Clientèles | Programmes | Régions |
|--|--|---------------------------|
| 4.3 FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE | | |
| <i>4.3.1 Francophones peu scolarisés en français</i> | | |
| Canadiens de souche et immigrants francophones ayant besoin de développer des compétences de base pour intégrer un programme d'études ou le marché du travail, pour améliorer leur chance d'avancement dans un emploi ou pour leur propre autonomie. | Organismes communautaires en alphabétisation Programme en alphabétisation des adultes du gouvernement provincial Programme de Formation de base de l'Ontario | Ottawa, Moncton, Winnipeg |
| Francisation pour familles exogames ou interlinguistiques Francophones qui ont perdu la langue française au fil des années et qui veulent se réapproprier leur langue maternelle | Organisme communautaire qui offre le programme d'alphabétisation de base selon les critères de formation du gouvernement provincial Préparation au test d'équivalence en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires | Winnipeg, Ottawa |
| <i>4.3.2 Francophones se préparant pour études supérieures</i> | | |
| Décrocheurs de 17 ans et plus qui ont un nombre très restreint de crédits Nouveaux arrivants adultes Étudiants qui complètent les exigences du diplôme d'études secondaires Adultes pour remise à niveau afin de poursuivre leurs études | Programme de préparation au monde du travail Programme Accès éclair | Ottawa |
| Adultes qui désirent entrer au niveau collégial | AFB/Alphabétisation et formation de base (5 niveaux) ACE (niveau 6, équivalent à mi-11e année/ 12e année, pour entrer au collège) Mise à niveau pour études collégiales ou universitaires | Ottawa Winnipeg |

5 OUTILS D'ÉVALUATION ACTUELS DE LA CAPACITÉ LANGAGIÈRE

5.1 OUTIL UTILISÉ PAR LE PROGRAMME CLIC

Le Centre d'évaluation linguistique de la région de la Capitale nationale offre une évaluation globale de la compétence langagière en français, en se servant de l'outil ÉCLIC (*Évaluation pour le programme Cours de langue pour immigrants du Canada*). Le gouvernement fédéral finance plusieurs centres d'évaluation linguistique à travers le Canada, afin d'évaluer la compétence en langue seconde des nouveaux arrivants. Présentement, un centre offre l'évaluation en français. Cette évaluation est conçue pour orienter le nouvel arrivant ou l'immigrant dans le groupe CLIC correspondant à son profil linguistique. Présentement, aucun outil n'est disponible pour classer le nouvel arrivant dans le programme ICLNA du gouvernement fédéral.

5.2 OUTILS UTILISÉS EN ÉDUCATION PERMANENTE

Les secteurs de l'éducation permanente des établissements scolaires offrent des tests de classement en français langue seconde destinés aux adultes qui désirent s'inscrire aux cours de français langue seconde. Ces tests sont conçus par l'établissement même et portent très souvent sur une évaluation diagnostique de la compréhension et de l'expression orale, sous forme de court entretien.

5.3 OUTILS UTILISÉS POUR L'ADMISSION AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Les établissements de niveaux collégial ou universitaire utilisent différents outils d'évaluation selon les programmes d'études. Par exemple, le Test de français international (TFI) s'applique aux étudiants internationaux qui désirent étudier à l'Université de Moncton. Ce test mesure les habiletés réceptives de la langue française. Quant à l'évaluation de l'expression orale, celle-ci est élaborée par l'établissement même et consiste souvent en un court entretien.

Dans le cas du programme Explore, l'établissement, qui offre le programme, conçoit le test de classement initial ainsi que l'évaluation en fin de programme, avec l'approbation du Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMEC).

Pour l'admission à certains programmes universitaires offerts en français, l'établissement peut concevoir des tests de classement de la compétence langagière afin d'orienter les étudiants au cours de français correspondant à leurs besoins. Au Manitoba, les étudiants, qui désirent être admis à la faculté d'éducation pour devenir enseignant de français, sont soumis à un test de langue française afin de déterminer leur profil linguistique. Ce test porte sur les compétences à l'oral et à l'écrit.

5.4 OUTILS UTILISÉS EN PERFECTIONNEMENT DES EMPLOYÉS

Les gouvernements provinciaux élaborent et administrent des évaluations de la compétence langagière en français destinées aux fonctionnaires des provinces et aux employés des institutions parapubliques. Ces évaluations se basent sur les standards de la province, soit les niveaux de français à atteindre selon le poste occupé par l'employé. La variété et la progression

des niveaux varient d'une province à l'autre. La plupart du temps, l'évaluation porte seulement sur la compétence à comprendre et à communiquer oralement en français. Selon les exigences du poste, l'expression écrite peut être également évaluée. À la fin de l'évaluation, l'employé reçoit un certificat attestant du niveau actuel de sa compétence langagière en français.

5.5 OUTILS UTILISÉS EN ALPHABÉTISATION

Les évaluations en alphabétisation servent de diagnostic de la compétence en lecture et en écriture d'une personne adulte. Elles dérivent du programme cadre d'une province, par conséquent elles représentent l'outil commun à l'intérieur d'une même province. C'est le cas de l'Ontario et du Manitoba.

5.6 OUTILS UTILISÉS EN FORMATION DE BASE

Les établissements scolaires, qui offrent la formation de base, ont élaboré des tests maison ou des trousseaux d'évaluation servant au diagnostic des acquis et des habiletés scolaires des apprenants qui désirent terminer leurs études secondaires, accéder à un métier ou aux études postsecondaires. Le protocole d'administration de ces tests se veut flexible afin de mieux répondre aux besoins et aux réalités des apprenants. De plus, ces tests s'arriment au programme cadre de la province, comme dans le cas de l'Ontario et du Manitoba. En Ontario, les apprenants sont également soumis à un test de compétence linguistique pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

6 BESOINS DE LA CLIENTÈLE EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE

6.1 S'EXPRIMER EN FRANÇAIS

S'exprimer en français s'avère le premier besoin mentionné par les clientèles. Ce besoin est particulièrement important pour les immigrants.

« Quand ils arrivent, ils veulent parler tout de suite le français. Mais ils ont besoin de temps pour s'adapter, ils ont besoin de pratique. »

Au Nouveau-Brunswick, le nombre de nouveaux arrivants qui veulent apprendre le français augmente. Par contre au Manitoba, des immigrants voudraient suivre des cours gratuits de français, mais cela n'existe pas. En Ontario, particulièrement à Ottawa, des programmes de FLS destinés aux immigrants sont financés par Citoyenneté et Immigration Canada ou par le gouvernement de l'Ontario.

Les réfugiés, provenant de pays colonisés par la France, parlent un peu ou moyennement le français. Il faudrait les encourager à poursuivre leur formation linguistique en français et leur offrir des ressources adéquates telles que des services d'aide en français, celle-ci étant leur langue première. Selon les participants, les recherches disent qu'il vaut mieux être alphabétisé dans la langue première. Ainsi, une bonne alphabétisation dans une langue première favorise l'apprentissage d'une deuxième langue.

6.2 INTÉGRER LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

Les immigrants ont besoin de connaître la société canadienne et le mode de fonctionnement du Canada. Il faut des programmes de connaissances et d'éveil à la culture canadienne afin d'aider les apprenants à s'adapter au Canada. Un cours d'éducation à la citoyenneté pourrait servir aux fins d'adaptation et d'intégration.

« Par exemple, procéder par consignes, ce n'est pas évident pour tout le monde. »

« Dans certaines cultures, on n'a pas l'habitude de voir des cartes ou des plans. »

Les immigrants doivent de plus s'adapter aux exigences, aux normes et aux méthodes canadiennes par rapport à l'utilisation de la langue française, par exemple la qualité du français dans une lettre de présentation ou dans un CV et l'importance d'un formulaire bien rempli.

6.3 ACCÉDER AUX PROGRAMMES UNIVERSITAIRES

Les étudiants internationaux très scolarisés doivent fréquemment acquérir le français comme troisième langue pour poursuivre leurs études universitaires. Des étudiants anglophones ont également besoin d'aide pour intégrer les classes universitaires en français. Ces étudiants ont fréquenté l'école d'immersion française pendant leur secondaire, mais ils ont toujours parlé anglais à la maison.

6.4 APPRENDRE LE FRANÇAIS POUR L'EMPLOYABILITÉ

La clientèle immigrante doit apprendre les deux langues officielles pour augmenter ses chances d'employabilité. Plusieurs Canadiens ont déjà saisi l'importance du bilinguisme dans leur milieu d'emploi.

Les immigrants, qui parlent déjà anglais, ainsi que les Canadiens anglophones désirent améliorer leur niveau de compétence en français pour être plus employables. Plusieurs sont à la recherche d'une formation en FLS pour accéder à un emploi ou pour obtenir une promotion. De plus, la clientèle déjà en emploi désire poursuivre l'amélioration de ses capacités langagières en raison de la mondialisation et des marchés internationaux.

Le bilinguisme semble être un atout important pour accéder à des postes désignés bilingues au sein des gouvernements provinciaux.

« Un de mes grands défis, c'est de trouver des personnes qui soient fonctionnelles dans les deux langues, qui peuvent répondre aux besoins nécessaires pour les postes désignés bilingues. »

Apprendre le français est souvent lié à un domaine d'emploi visé. Les immigrants professionnels requièrent parfois des cours plus spécifiques à leur domaine professionnel. La langue française spécialisée peut ainsi différer d'un pays à l'autre comme elle diffère déjà entre le Québec, la France et les pays de l'Afrique francophone.

L'apprentissage du français exige du temps et de la persévérance chez l'adulte. Le besoin de travailler et de subvenir aux besoins personnels et familiaux devient vital pour l'apprenant adulte, conséquemment il se voit souvent dans l'obligation d'abandonner sa session de formation en raison d'un nouvel emploi. C'est pourquoi les cours à temps partiel ou à distance s'avèrent un bon compromis entre la vie personnelle, l'emploi et l'apprentissage de la langue chez un adulte.

6.5 ÉVALUER ET ATTESTER LA COMPÉTENCE LANGAGIÈRE

Les participants ont manifesté le besoin d'outils d'évaluation ou d'autoévaluation standardisés qui permettraient aux apprenants de se situer dans un continuum de compétences en FLS, mais aussi aux enseignants d'évaluer leur progrès à la fin d'un parcours de formation. Présentement au Canada, il n'existe pas d'outil uniformisé en français langue seconde pour évaluer les adultes en formation, hors la fonction publique du gouvernement fédéral.

« Si quand ils arrivent, on donnait une évaluation linguistique en français, ça aiderait tout le monde. »

Dans une perspective d'autoévaluation, les apprenants ont besoin de paramètres pour mesurer le temps requis dans l'atteinte d'un certain niveau de compétence. Par exemple, le niveau 7 étant le seuil minimal pour accéder à la plupart des professions et aux études postsecondaires, l'apprenant en formation pourrait s'interroger sur le temps nécessaire pour atteindre ce niveau et pour travailler convenablement.

En général, la clientèle adulte, en milieu de travail, a besoin d'obtenir une reconnaissance tangible en ce qui a trait à la maîtrise de la langue seconde, soit par une certification ou par une

attestation quelconque. Parfois, certaines clientèles requièrent ce genre de certification dans l'une ou l'autre des habiletés langagières pour garder leur emploi bilingue. Bref, cela permettrait à l'employeur de reconnaître ce que son employé est capable d'accomplir en français.

« En utilisant les NCLC, ça va me permettre de leur dire non seulement sur papier ce que les apprenants vont avoir, mais l'employeur va pouvoir constater ce que son employé peut faire selon les cours qu'il a suivis. »

6.6 REFRANCISER LES FRANCOPHONES

Dans les régions minoritaires du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, plusieurs francophones de naissance ont perdu l'usage du français. Souvent, ils peuvent converser en français mais dans un langage très élémentaire. Certains participants croient que les NCLC pourraient servir de cadre de référence aux programmes de re francisation ou aux évaluations de ces francophones.

« Les gens vont dire que c'est l'étude de la langue maternelle. Mais en réalité, ce n'est pas vraiment la langue maternelle parce que ce sont des francophones qui parlent français à la maison, mais ils ont fréquenté l'école anglaise, alors ils ne savent peut-être ni lire ni écrire en français. »

Des programmes de français ou de re francisation sont mis en place pour contrer l'assimilation de la langue française, puisque plusieurs adultes francophones sont orientés vers l'anglais pour la poursuite de leurs études ou pour la réinsertion en milieu de travail : le français n'étant pas considéré comme un atout. Néanmoins, ces francophones se font de plus en plus nombreux dans les centres d'éducation des adultes. Ils peuvent converser en français, mais ont beaucoup de difficultés à rédiger des documents techniques ou administratifs en français dans leur milieu de travail, et leur compréhension écrite est très faible. Ils ont également besoin d'apprendre comment se présenter en français et comment travailler en équipe en français, donc des éléments d'ordre culturel.

«Ça serait plus facile pour ces gens-là d'intégrer la société s'ils perfectionnaient le français.»

Dans le cas des jeunes adultes, ceux-ci ont, pour la plupart, l'anglais comme langue première, mais un de leurs parents ou grands-parents est francophone, donc ils sont considérés comme des ayants-droits au programme de re francisation. Ils reviennent souvent en alphabétisation pour apprendre le français comme langue seconde et pour se munir d'outils en employabilité. Bref, l'apprentissage de la langue française en situation minoritaire comporte plusieurs réalités et enjeux d'assimilation. Il ne demeure pas moins que les NCLC semblent pouvoir s'appliquer à ces réalités.

«Ce n'est pas juste les mots, c'est tout ce qui va autour de cette langue-là et je pense que ça serait beaucoup plus facile de le faire en français que de commencer l'anglais à un niveau 1 quand ils ont déjà un niveau 6, 7 ou 8 ou 10 en français.»

6.7 MAITRISER LES DEUX LANGUES OFFICIELLES

Les participants du Nouveau-Brunswick et du Manitoba soulignent la nécessité du bilinguisme pour fonctionner dans leurs provinces.

« Le nouvel arrivant francophone peut être « floué » par l'annonce indiquant que le Nouveau-Brunswick est une province bilingue. Dans les faits, le Nouveau-Brunswick est plutôt anglophone que bilingue. Le français servira à certains endroits mais pas partout. »

« On aurait dû leur expliquer que province bilingue ne veut pas dire qu'un francophone peut trouver un emploi pour élever une famille. »

Les immigrants, ayant un excellent niveau de français, acceptent difficilement ne pas pouvoir travailler tout de suite dans la province d'accueil, car ils doivent apprendre l'anglais. Cette situation est semblable pour les Québécois francophones qui arrivent dans les régions où le français est en situation minoritaire, sans parler un mot d'anglais : ils ont besoin d'apprendre l'anglais. Actuellement, les Québécois n'ont pas accès à des programmes gratuits, puisqu'ils ne sont pas considérés comme des immigrants.

« On ne peut pas les embaucher, tous les dossiers médicaux sont en anglais. »

7 BESOINS DES INTERVENANTS EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Les intervenants en FLS manifestent un grand besoin de normes nationales standardisées pour faire l'équivalence entre les différents programmes de formation linguistique, pour identifier les postes bilingues dans les organismes et entreprises, pour développer des tests de compétences linguistiques pour la formation et l'emploi et pour évaluer les difficultés d'apprentissage. Plusieurs intervenants souhaitent l'élaboration de matériel pédagogique basé sur les NCLC. D'autres aimeraient mieux connaître les éléments culturels qui distinguent les immigrants. Enfin, dans les milieux où le français est minoritaire, on mentionne le désir d'implanter des programmes CLIC (*Cours de langue pour immigrants du Canada*) financés par le gouvernement fédéral et des modèles d'intervention spécifiques à ces milieux.

7.1 FAIRE L'ÉQUIVALENCE ENTRE LES PROGRAMMES DE FLS

Les intervenants trouvent qu'il est difficile de classer au plan linguistique un étudiant qui provient d'une autre institution. Ils sont intéressés par une approche standardisée des niveaux de compétence pour permettre la passerelle entre les programmes.

« On n'a pas une approche nécessairement standardisée, ce qui rend très difficile de transférer les compétences d'un secteur à l'autre ou d'une école à l'autre. »

Ce besoin d'harmonisation se ferait aussi sentir entre le cadre de formation linguistique du gouvernement fédéral et le cadre de référence des NCLC.

7.2 CRÉER DES OUTILS D'ÉVALUATION

Plusieurs intervenants souhaitent utiliser des tests basés sur les NCLC servant à évaluer le profil linguistique aux fins de classement initial ou en fin de programmes, dans leurs établissements. Plusieurs intervenants déplorent l'absence de test national de compétence linguistique au Canada. Ils voudraient avoir accès à un outil reconnu au Canada, puisque dans certaines provinces, il n'y a pas d'évaluation des compétences linguistiques standardisée.

«Ce serait intéressant que l'on développe un test qui pourrait être utilisé à la largeur du pays, qui pourrait être utilisé par les employeurs ou par les institutions collégiales, universitaires ou scolaires pour permettre d'évaluer les niveaux de compétence des individus. Ça pourrait servir à différentes fins.»

Les intervenants désirent obtenir des outils pour mieux orienter les personnes en difficulté et pour mesurer leur progrès à différents niveaux, selon l'approche d'enseignement utilisée. Du fait, certains établissements s'intéressent à l'élaboration d'instruments d'évaluation pour répondre aux besoins de leur clientèle.

« On trouve beaucoup d'éléments et d'idées dans le document des NCLC qui sont également utilisés dans notre outil provincial; cela pourrait être très utile puisqu'ils sont standardisés à l'échelle nationale. »

De plus, plusieurs intervenants aimeraient avoir un outil d'évaluation servant à mesurer la compétence en français des apprenants désireux d'intégrer le marché du travail. Cet outil

aiderait non seulement les intervenants à élaborer un programme de cours en fonction de l'atteinte du niveau-seuil nécessaire pour l'employabilité en français, mais aussi à déterminer si leurs apprenants sont prêts à intégrer un stage en emploi. Conséquemment, les employeurs se verraient rassurés du niveau de maîtrise en français des stagiaires. Bref, l'outil d'évaluation certifierait en quelque sorte le niveau de compétence en français d'un apprenant prêt à intégrer le marché du travail.

7.3 ÉVALUER LES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE

Plusieurs intervenants se sentent démunis face à des clientèles en difficulté telles que les apprenants du programme « pré-CLIC », un programme d'alphabétisation pour immigrants en français langue seconde financé par le gouvernement fédéral. Certains ont des difficultés à progresser, surtout les personnes âgées (60 à 70 ans). Il faut partir de leurs besoins et il existe très peu de ressources pour l'enseignement. Les intervenants proposent l'élaboration d'un programme destiné à la clientèle immigrante en alphabétisation qui tiendrait compte de leurs besoins et de leurs objectifs de base tels que communiquer au téléphone, etc.

On souhaite également l'élaboration d'un guide d'intervention auprès du nouvel arrivant à l'intention des organismes et des intervenants œuvrant auprès des nouveaux arrivants. Ce guide expliquerait comment effectuer l'évaluation langagière d'un candidat afin de l'orienter vers des programmes linguistiques ou vers des programmes de formation en emploi.

7.4 DÉVELOPPER DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Les intervenants souhaitent le développement de matériel pédagogique pour les classes du programme CLIC (*Cours de langue pour immigrants du Canada*), basé sur des compétences et des thèmes d'aujourd'hui. Pour obtenir du matériel adapté, il faut souvent s'adresser au Québec. Le matériel de perfectionnement en français adapté aux besoins de la clientèle est parfois trop enfantin ou trop difficile. Les intervenants aimeraient utiliser du matériel de qualité, intéressant et bien structuré, avec support informatique.

«Je me sens optimiste par rapport à la création d'outils en français parce que, avant le français n'était pas sur la carte en immigration hors Québec. Le fait d'être réunis ici aujourd'hui et de parler français dans un contexte d'immigration, c'est un grand pas. Les compétences en français des immigrants n'ont pas toujours été valorisées.»

7.5 ÉLABORER DES NORMES STANDARDISÉES AXÉES SUR LES TÂCHES

Des normes standardisées axées sur les tâches apparaissent intéressantes pour les postes désignés bilingues dans les provinces. Elles permettraient d'assurer une certaine uniformité, d'évaluer l'efficacité de la formation et de déterminer la progression des apprenants. Ces normes pourraient ainsi mesurer les progrès et le rendement des apprenants.

Certains notent la nécessité de relier les niveaux de compétence linguistique à l'emploi. Ainsi, le programme des normes interprovinciales Sceau rouge détermine les compétences professionnelles des métiers partout au Canada, mais sa composante linguistique en est absente.

«Ce serait intéressant de voir un mariage entre les compétences linguistiques et les compétences professionnelles des métiers désignés Sceau rouge. Ça m'aiderait. Je pourrais orienter les élèves à prendre les cours dont ils ont besoin pour la carrière de leur choix. »

7.6 RÉPONDRE AUX BESOINS DES INTERVENANTS EN MILIEU MINORITAIRE FACE AUX IMMIGRANTS

Au Nouveau-Brunswick, certains intervenants soulignent la difficulté d'offrir des cours de français aux immigrants, et voient un besoin d'élaborer un programme pour les immigrants en utilisant les NCLC. Il est important d'offrir des cours de français aux immigrants qui ont déjà une base de français, tout en considérant également ceux qui sont débutants. Le modèle de la formation linguistique en anglais n'est pas forcément applicable à ces immigrants. Il faut réussir à intégrer les immigrants tout en leur offrant des ateliers axés sur leurs besoins.

«J'espère qu'on va penser à des modèles qui s'appliquent à des milieux où la langue française est minoritaire. »

Ainsi, les intervenants observent un certain progrès du français. Il y a 5 ans, il n'y avait aucune reconnaissance.

« Il faut valoriser la connaissance du français chez les immigrants. Le Canada est un pays bilingue, les immigrants s'attendent à ce que ce soit bilingue. Les immigrants sont prêts à s'intégrer en apprenant les deux langues officielles. Il faut les encourager car ça pourrait solidifier le Canada en général. »

8 PERCEPTION DE L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE

L'approche par compétence préconisée par les NCLC a soulevé une variété de réponses de la part des participants. Ces réponses reflètent les différents degrés d'éveil et de compréhension face au concept de l'approche par compétence. Ce dernier peut avoir été interprété du point de vue de la linguistique appliquée ou du point de vue de l'éducation des adultes.

8.1 SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE

Quelques participants ont interprété l'approche par compétence comme étant l'ensemble des quatre habiletés langagières du document NCLC 2006 : expression orale, compréhension orale, compréhension écrite et expression écrite. Cette interprétation démontre le premier niveau de compréhension du concept.

« Pour moi, ce sont les 4 compétences : habileté à parler, à entendre, à lire et à écrire le français langue seconde. Il y a une hiérarchie des compétences en langue étrangère, la plus difficile, c'est l'écrit, le plus facile, la lecture. »

D'autres participants conçoivent l'approche par compétence comme étant une énumération de savoir-faire (être capable de) et non de savoirs où l'accent est mis uniquement sur la grammaire. Cette représentation se rapproche plus des fondements du concept. La compétence représente ce que la personne est capable de faire au regard de sa performance observable. Les NCLC 2006 présentent des résultats de communication divisés en habiletés et transférables en milieu de travail.

« Autrefois, on enseignait les savoirs. Aujourd'hui on enseigne les compétences. C'est du savoir-être et du savoir-faire à démontrer. »

« On s'attend à un certain savoir-faire, par opposition aux anciens tests qui vérifiaient les connaissances. »

8.2 COMPÉTENCE DE COMMUNICATION OBSERVABLE

Dans le domaine scolaire, les compétences représentent des objectifs que l'on divise en comportements attendus. Si l'ensemble des comportements sont observés, on peut considérer que la personne est rendue compétente dans un domaine particulier.

« La communication est l'élément le plus signifiant du progrès des apprenants; ceux-ci s'en servent pour se mesurer. La plupart des apprenants en FLS parlent déjà anglais et comparent la vitesse à laquelle ils arrivent à communiquer. C'est une mauvaise habitude, parce que ce sont deux langues très différentes, ça prend plus de temps pour commencer à parler en français qu'en anglais, donc la communication est un peu retardée. »

En didactique des langues secondes, la capacité et l'efficacité à communiquer en langue seconde se traduit par le fait d'accomplir une tâche de communication qui soit observable et mesurable. La tâche de communication permet de démontrer la compétence en communication dans l'une ou l'autre des quatre habiletés langagières, appelant ainsi l'apprentissage en spirale.

« Par exemple, la capacité d'écrire une note d'absence pour enfant, à différents niveaux (niveaux 1 et 2 : «enfant absent», niveau 4 : «mon enfant est absent demain», etc. »

«L'approche par compétence, c'est de démontrer qu'on a développé certaines habiletés. On peut démontrer qu'on les possède, qu'on ne les possède pas ou qu'on est en voie de les acquérir par le biais d'une tâche.»

« Est-ce qu'on peut remplir un formulaire? Ça, c'est une compétence. Pour arriver à remplir le formulaire, il faut une certaine base de vocabulaire et de grammaire. »

8.3 ENSEIGNEMENT CENTRÉ SUR LES BESOINS DE L'APPRENANT

L'enseignant doit amener l'apprenant à exécuter une tâche. L'enseignement est axé sur ce que l'apprenant sera capable d'accomplir en bout de ligne. Pour ce faire, l'enseignant doit tenir compte des besoins de ses apprenants et de ce qu'ils aimeraient être capables d'accomplir. Il doit travailler à partir de leurs expériences antérieures pour construire et atteindre leurs buts.

« Le tout commence par une phase d'introspection pour l'apprenant. Il me dit qui il est, ce qu'il a et où il veut aller. »

Afin d'aider l'apprenant à prendre conscience de ses besoins et objectifs, les NCLC fournissent une échelle de points de repère à l'apprenant. Ces points de repère servent à diagnostiquer le niveau de compétence de l'apprenant dans les quatre habiletés langagières et donc à mieux cerner les points à améliorer. L'approche d'enseignement pourrait ressembler à celle de l'apprentissage autogéré où l'enseignant accompagne l'apprenant dans sa démarche d'apprentissage sans nécessairement le diriger.

« Ils aiment savoir où ils sont, où ils vont, puis comment ils vont s'y rendre et pourquoi. Qu'est-ce que ça va leur donner ? »

9 APPLICATIONS POSSIBLES DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE CANADIENS

Les 12 niveaux de compétence linguistique peuvent servir à améliorer la formation linguistique offertes aux différentes clientèles des programmes de français langue seconde, à élaborer des programmes et des équivalences entre les programmes, à créer une base nationale commune, à mieux répondre aux besoins des clientèles et à favoriser leur intégration au milieu du travail.

9.1 AMÉLIORER LA FORMATION LINGUISTIQUE

Les NCLC favorisent l'amélioration de la formation linguistique offerte par les organismes. Du fait, les NCLC fournissent des critères précis et crédibles pour déterminer le niveau de compétence langagière d'une personne, c'est-à-dire sa performance en français langue seconde.

«Je crois que c'est excellent pour l'apprenant parce qu'il se conscientise lui-même, mais c'est aussi excellent pour l'organisme qui offre une formation ou autre dans le sens où il peut apporter un meilleur service à son client »

Chaque niveau comporte quatre habiletés langagières permettant ainsi de situer avec plus de précision la compétence langagière de la personne et pouvant aider celle-ci de façon ponctuelle à remédier à ses difficultés. Ce sont les descripteurs de performance du document NCLC 2006 qui serviraient d'appui à bâtir des instruments à des fins d'évaluation.

« Je crois que c'est extrêmement important d'avoir une certaine précision pour éviter de faire perdre du temps à l'apprenant. »

« Cela permet d'identifier beaucoup plus efficacement où il y a failles et faiblesses chez l'apprenant pour y remédier sans attendre à la toute fin. »

Dans le cadre des cours de perfectionnement en FLS, les NCLC serviraient à mieux déterminer les besoins des apprenants dans le but de les orienter dans le programme qui servira à combler leurs lacunes dans l'une ou l'autre des habiletés langagières. À titre d'exemple, un candidat pourrait être référé au cours de perfectionnement à l'écrit en français. En plus d'identifier le niveau actuel d'une personne, les NCLC permettront de clarifier le passage vers un autre niveau. Pour ce faire, il faut se doter d'instruments de mesure.

«Ce qui est intéressant, c'est que le niveau de compétence est critérié, donc il n'y a rien de subjectif (...) Il y a des critères pour décrire chaque niveau de compétence.»

Les enseignants peuvent utiliser un cadre de référence commun qui leur sert de guide pour le choix des textes par exemple. Ce référentiel offre un vocabulaire commun.

Au moment de l'évaluation initiale dans un programme, ce référentiel permettrait d'indiquer au candidat son niveau actuel et le niveau à atteindre pour accomplir les tâches spécifiques à un métier (ex : pour être plombier, il faut être capable d'écrire un formulaire, selon l'examen Sceau rouge).

9.2 UNIFORMISER LES PROGRAMMES

Les NCLC apparaissent utiles pour élaborer des programmes de formation. Ils peuvent servir à faire l'équivalence entre les programmes internes et externes de l'organisme ou à uniformiser les programmes afin de permettre le passage d'un programme à l'autre au sein d'une même institution. C'est un outil qui pourrait faciliter la mobilité étudiante. Ainsi, on pourrait évaluer les programmes d'étude actuels pour connaître le niveau de langue nécessaire à leur réussite.

«Ce serait un point de repère que tout le monde aurait en commun.»

Certains participants en milieu minoritaire français avancent que les programmes de français langue maternelle pourraient bénéficier des NCLC puisque ce sont des niveaux de langue en soi. Ainsi, les indicateurs de performance pourraient être utilisés pour évaluer une clientèle en français langue maternelle en situation minoritaire.

« Pourquoi réinventer quelque chose qui existe déjà ? »

9.3 FOURNIR UNE BASE RECONNUE AU NIVEAU NATIONAL

Les NCLC fournissent une base reconnue au niveau national, des normes d'apprentissage et d'enseignement de la langue seconde, qui s'appliquent à diverses clientèles, notamment les nouveaux immigrants, mais aussi les adultes canadiens anglophones qui désirent apprendre le FLS.

« Il est important d'avoir une vue d'ensemble canadienne à cause de tous les chevauchements tant pour les immigrants et les nouveaux arrivants que les Canadiens en général. »

Cependant, des participants désirent un programme de cours générique basé sur les NCLC, mais avec des possibilités de l'adapter aux besoins spécifiques et aux réalités de chacune des provinces du Canada.

Dans les régions où le français est en situation minoritaire, les participants trouvent que les NCLC sont un très bon outil pour non seulement favoriser l'intégration des immigrants au sein de leurs communautés francophones, mais aussi pour uniformiser l'évaluation de la compétence langagière des immigrants, à travers le Canada. Par exemple, certains nouveaux arrivants s'installent dans les communautés francophones de certaines provinces et partent ensuite au Québec, lorsqu'ils découvrent que l'anglais est indispensable. Ils n'ont pas le temps d'apprendre l'anglais et préfèrent tenter leur chance au Québec pour fonctionner en français. Il est donc important d'évaluer ces nouveaux arrivants selon un cadre commun de référence afin qu'ils retrouvent les mêmes balises d'une province à l'autre.

9.4 RÉPONDRE AUX BESOINS DES CLIENTÈLES

Les NCLC répondent aux besoins d'apprentissage de l'adulte en formation. Dans la plupart des institutions d'enseignement de la langue, les cours de français sont élaborés en fonction des niveaux suivants : débutant, intermédiaire et avancé. Il semble que ces niveaux ne soient pas suffisants pour répondre aux besoins précis des apprenants adultes. Les 12 niveaux des NCLC, quant à eux, correspondent davantage aux besoins de la clientèle adulte en leur permettant

ainsi de comprendre les critères de chacun des niveaux dont on s'inspire pour les évaluer en FLS.

Les NCLC aideraient également les apprenants à s'auto-évaluer de façon réaliste. Les NCLC procurent un ancrage à l'adulte qui veut s'assumer ainsi qu'un outil de base à l'enseignant, tout comme à l'apprenant, pour déterminer son cheminement. La structure de progression des NCLC offre ainsi un soutien à l'apprenant adulte, tout en minimisant le découragement ou le décrochage. À cet effet, les outils élaborés sur la base des NCLC favorisent la motivation de l'apprenant.

« Les niveaux aideraient à valoriser les apprenants, parce que certains se surévaluent, mais beaucoup se sous-évaluent aussi. Afin de démontrer le progrès de l'apprenant, il faut que celui-ci se perçoive à sa juste valeur. »

« Pour l'adulte, pouvoir mesurer ses compétences à écrire et à exécuter une tâche devient à mon sens beaucoup plus important que la note finale de 80 % ou de 70 %, en autant que cet adulte puisse comprendre qu'il y a nécessairement des paramètres bien définis. »

La clientèle adulte en difficulté d'apprentissage et la clientèle peu alphabétisée bénéficieraient d'une approche comme les NCLC. Ces clientèles ont connu beaucoup d'échecs dans le système scolaire traditionnel et ont des difficultés à s'exprimer, à identifier les demandes et à saisir les nuances de la communication. Elles n'ont pas nécessairement le bon bagage de connaissances académiques, car elles sont issues de milieux où les compétences essentielles pour fonctionner dans la vie de tous les jours et au travail n'ont pas été acquises. Les NCLC pourraient servir de points de repère réalistes, par la nature des compétences-clés de chacun des niveaux, en précisant la compétence langagière nécessaire à l'atteinte d'un objectif de travail dans un domaine particulier.

« Pour moi, les NCLC sont un outil indispensable pour élaborer les critères de performance pour la reconnaissance des acquis. C'est un bon point de départ pour la reconnaissance des acquis liés aux 9 compétences essentielles. »

9.5 FAIRE LE LIEN ENTRE LA COMPÉTENCE LANGAGIÈRE ET LE TRAVAIL

Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants au Canada implique en bout de ligne leur pleine autonomie et autosuffisance à vivre dans ce pays. Pour ce faire, il faut faire le lien avec le marché du travail et développer les compétences en fonction de l'emploi visé par le nouvel arrivant.

Faire le lien entre les compétences langagières et l'exercice d'une profession permet dans un premier temps de conscientiser l'apprenant adulte sur ses besoins exprimés et ses objectifs professionnels visés et, dans un deuxième temps, d'entreprendre un cheminement réaliste vers l'atteinte de ses objectifs. Un participant mentionne ce qu'il dirait à son apprenant :

« Tu veux devenir hôte dans un restaurant? Regarde au niveau 7 à l'oral, voici ce que tu dois être capable de faire. Es-tu capable de le faire ? Non, alors voici ce que tu auras besoin de pratiquer. »

Les NCLC permettraient de déterminer le type de formation linguistique nécessaire pour qu'une personne embauchée, n'étant pas encore assez compétente en français, atteigne le niveau souhaité. Du point de vue de l'employeur, ce serait très utile de savoir si la personne a les compétences langagières nécessaires pour accomplir les tâches.

«Les NCLC servent de guide pour offrir une plus juste évaluation des compétences linguistiques d'un candidat face à son employabilité en tant que personne bilingue ou personne unilingue.»

Par ailleurs, certains participants constatent la nécessité d'offrir des cours spécialisés de FLS selon des professions comme infirmières ou ingénieurs. Par exemple, pour être infirmière, il faut apprendre à rédiger des rapports sur les patients. Pour l'intégration des nouveaux arrivants, il s'avère important de mettre en place des exigences linguistiques plus réalistes non seulement dans les écoles des métiers mais aussi auprès des ordres professionnels, leur permettant ainsi d'accéder plus facilement à la profession sans gaspiller temps et énergie. Dans cette optique, les NCLC pourraient servir de cadre de référence dans l'élaboration d'examens de français liés à l'exercice d'un métier ou d'une profession. En anglais, il existe déjà une corrélation entre les niveaux de compétence linguistique et les exigences linguistiques d'un ordre professionnel.

« En français, pour le moment, c'est très gris; ce n'est pas clair.»

10 ÉTAPES POUR IMPLANTER LES NIVEAUX DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE CANADIENS

Les participants conçoivent les étapes d'implantation des NCLC selon des points de vue très semblables tels l'adhésion commune au sein d'un organisme et d'une province, l'élaboration d'outils et de méthodes permettant la corrélation entre les NCLC et les programmes actuels de formation et la nécessité du perfectionnement professionnel.

10.1 CONSIDÉRER LES NCLC COMME UN CADRE GÉNÉRAL POUR LE FLS

Les participants pensent que les NCLC ne devraient pas se limiter aux nouveaux arrivants et aux immigrants. Les organismes devraient l'utiliser pour toutes les clientèles en français langue seconde (FLS).

« Est-ce que le document a été conçu spécifiquement pour les immigrants? »

Il faudrait que l'application du cadre de référence soit plus large pour la communauté francophone du Canada afin d'inclure les normes de français langue seconde destinées aux anglophones ainsi qu'aux nouveaux arrivants et immigrants du Canada. Ceci dit, la clientèle immigrante qui apprend le FLS est plus réduite au Canada français en comparaison avec le Québec. De plus, certains participants des régions en situation minoritaire du français croient que les NCLC pourraient être même une source d'inspiration pour les cours de français langue maternelle.

10.2 FAIRE LE LIEN AVEC LES PROGRAMMES ACTUELS

Une étape importante de l'implantation consiste à faire le lien entre les NCLC et les programmes actuels de FLS offerts par un organisme. Les NCLC, étant un cadre de référence pour le FLS, il pourrait y avoir une corrélation entre ce cadre et les programmes de FLS ou autres d'un organisme, ce qui permettrait une uniformisation des programmes et des exigences d'admission aux programmes dans l'intérêt des apprenants adultes.

« Il faut établir l'équivalence avec ce qui existe déjà, sinon la montagne semble trop haute. Par exemple, un cours de première année de niveau universitaire ou collégial est à peu près l'équivalent d'un niveau 8 des NCLC, en termes d'exigences linguistiques. »

Pour certains participants, la corrélation avec les NCLC semble possible et assez simple en utilisant les plans de cours existants. Dans ce cas-ci, les activités d'apprentissage (basées sur des thèmes) en seraient modifiées, mais pas les indicateurs de réussite; ceux-ci seraient tirés du document NCLC 2006.

Par ailleurs, l'implantation implique un travail d'animation du milieu, soit une adhésion collective au concept de normes linguistiques nationales.

« Il faut rencontrer tous ceux qui travaillent dans les autres départements et parler de compétences linguistiques, de comment ils font les évaluations linguistiques, et de la possibilité de s'entendre sur des points communs. »

10.3 ÉTABLIR DES CRITÈRES D'IMPLANTATION DES NCLC

On mentionne le besoin d'établir des critères pour implanter l'approche des NCLC et le besoin de rédiger une procédure cadre sur laquelle s'appuyer pour faire des comparaisons quant à l'implantation.

«Je verrai d'un bon œil que notre établissement entreprenne cette étude-là, sauf que je voudrais le faire et bien le faire.»

Certains participants voudraient profiter du développement réalisé en anglais langue seconde par leur province. Un certain arrimage avec la méthodologie d'implantation utilisée en anglais faciliterait le travail d'élaboration d'outils en français. Pour ce faire, des consultations avec les partis intéressés sont primordiales afin de s'assurer de la volonté commune au sein d'une province.

«Je trouve incroyable l'influence que la province a eu parce que la province du Manitoba a fait un choix très clair par rapport aux niveaux de compétence linguistique en anglais langue seconde. Il y a eu un rayonnement incroyable.»

«Ce serait bien du côté provincial si on s'alignait en partenariat avec le Collège et avec nos partenaires pour faire les choses de la même façon. Cela a bien du bon sens.»

10.4 OFFRIR DU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL SUR LES NCLC

Une réelle implantation des NCLC commence par des sessions de formation à l'intention des intervenants. La formation aurait pour but d'approfondir l'approche préconisée par les NCLC, de faciliter sa compréhension rapide et efficace par des activités pratiques telles qu'évaluer le niveau de compétence d'un texte de lecture, d'une vidéo, ou d'une entrevue orale. Il faut donc identifier des ressources de formation pour les enseignants, les conseillers et les coordonnateurs de programmes afin qu'ils puissent devenir des spécialistes des NCLC au sein de leur organisme.

« Il faut d'abord une formation pour que les gens comprennent. Ça prend beaucoup de temps et d'efforts. »

«Est-ce que ça pourrait être d'une utilité pour notre clientèle d'avoir quelqu'un qui est capable d'évaluer officiellement le niveau d'une personne qui fait une demande au niveau de l'accessibilité à l'emploi, par exemple?»

L'implantation représente un processus dont il faut respecter chacune des étapes identifiées et travailler de concert avec la communauté des professionnels de FLS. C'est un processus de changement qui mérite des efforts et de la constance.

« Pour réussir l'implantation, le document semble très bien écrit et est une bonne ressource, mais c'est beaucoup d'information. En tant qu'intervenant, il faut l'assimiler et avoir le temps de l'étudier. »

10.5 ÉLABORER DES OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'implantation passe par l'élaboration d'outils. Il faut examiner la possibilité de concevoir des cours basés sur les NCLC. Pour le réaliser, les organismes devraient élaborer les descriptions

de cours, le matériel pédagogique et l'approche selon le cadre de référence des NCLC. Il pourrait s'avérer nécessaire qu'une maison d'édition crée des volumes et du matériel pédagogique qui correspondent aux indicateurs, ce qui impliquerait forcément la présence de subventions pour l'édition.

«Quand on pense aux NCLC, il faut penser à l'arrivée du système métrique. C'était comme un standard avec des concepts et des mesures servant d'étalons. C'est un peu la même idée, sauf que c'est un standard linguistique. Ce sont des normes ayant des descripteurs de performance et des compétences-clés. Ces normes nous expliquent comment fonctionne le système. »

« Le plus difficile, c'est de trouver un manuel de cours qui suive cette approche. »

11 CONCLUSION

Le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (CNCLC) a réalisé au cours de l'hiver 2007 des ateliers d'information et d'introduction aux NCLC dans les régions d'Ottawa, de Toronto, de Moncton et de Winnipeg. Dans ce cadre, le CNCLC a animé cinq groupes de discussion comptant 12 personnes en moyenne. Les participants comprenaient des professionnels de l'enseignement du français langue seconde, des coordonnateurs de programmes, des conseillers pédagogiques et des conseillers en emploi, provenant d'institutions d'enseignement, d'organismes gouvernementaux et communautaires concernés par le développement du français langue seconde.

11.1 ÉTAT ACTUEL DES PROGRAMMES ET DES CLIENTELES

Les participants des cinq groupes de discussion sont impliqués dans une variété de programmes de français langue seconde et de méthodes d'enseignement, à travers le Canada. Certains programmes de français langue seconde sont financés par le gouvernement fédéral. Les programmes CLIC (cours de langue pour immigrants du Canada), pré-CLIC (pré-cours de langue pour immigrants du Canada), ICLNA (Initiative des cours de langue de niveau avancé), destinés aux nouveaux arrivants et immigrants adultes, sont financés par Citoyenneté et Immigration Canada. Le programme de français langue seconde Explore est destiné à des étudiants inscrits dans les collèges ou les universités. Ce programme d'immersion dans un établissement scolaire est financé par Patrimoine Canada.

D'autres programmes sont financés par les gouvernements provinciaux de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba. Plusieurs de ces programmes de français langue seconde non crédités sont offerts par le secteur de l'éducation permanente des établissements scolaires. Ces programmes sont destinés à des étudiants de niveau collégial ou universitaire, à des adultes anglophones et allophones qui désirent apprendre le français pour augmenter leur chance d'employabilité, pour aider leurs enfants inscrits dans les écoles françaises ou d'immersion en français, ou pour le plaisir d'apprendre une nouvelle langue. Il existe aussi des programmes de perfectionnement en français langue seconde offerts par les gouvernements provinciaux à l'intention de leurs fonctionnaires qui occupent ou qui désirent accéder à des postes désignés bilingues. Des programmes d'alphabétisation destinés principalement aux adultes canadiens et aux réfugiés sont financés par la province et sont offerts en grande majorité par des organismes communautaires. Enfin, des programmes de formation de base sont destinés aux jeunes adultes et adultes qui désirent compléter leur diplôme d'études secondaires et/ou avoir accès aux niveaux collégial ou universitaire.

Les différents programmes de français langue seconde, offerts dans les régions d'Ottawa, de Toronto, de Moncton et de Winnipeg, rejoignent trois types de clientèle : les nouveaux arrivants en processus d'établissement au Canada, les anglophones et les immigrants établis au pays depuis plusieurs générations, ainsi que les francophones en situation minoritaire. Toutes ces personnes recherchent soit à apprendre le français comme langue seconde et à devenir

bilingues, soit à perfectionner leur français pour avoir accès à une scolarisation plus avancée ou à des emplois, soit tout simplement à s'alphabétiser en français.

Plusieurs outils d'évaluation de la capacité langagière sont actuellement utilisés au Canada. Ils sont utilisés par le programme CLIC, les secteurs de l'éducation permanente des établissements scolaires, les établissements de niveaux collégial ou universitaire, les fonctions publiques provinciales, les organismes communautaires en alphabétisation. La plupart des tests de classement à l'entrée et à la sortie des programmes sont conçus par les établissements. Ils portent généralement sur l'évaluation de la compréhension et de l'expression orale, parfois l'écrit. Certains outils s'avèrent plus standardisés, comme le Test de français international (TFI) et l'outil ÉCLIC (*Évaluation pour le programme Cours de langue pour immigrants du Canada*). Les provinces ont tendance à définir des standards pour les fonctions publiques ainsi que pour l'alphabétisation.

11.2 BESOINS DES CLIENTÈLES ET DES INTERVENANTS

Selon les intervenants en FLS, le premier besoin des clientèles est de s'exprimer en français, particulièrement chez les immigrants. De plus, ces personnes ont besoin de connaître la société canadienne et le mode de fonctionnement du Canada. Les étudiants internationaux et les étudiants anglophones doivent fréquemment acquérir le français pour poursuivre leurs études universitaires. Apprendre le français s'avère une condition intéressante pour trouver un emploi ou pour accéder à des postes désignés bilingues. Dans cette perspective, les apprenants ont besoin d'outils d'autoévaluation standardisés qui leur permettraient de se situer dans un continuum de compétences en FLS. Enfin, pour les francophones de naissance qui ont perdu l'usage du français, les participants croient que les NCLC pourraient servir de cadre de référence aux programmes de refrancisation.

Les intervenants en FLS manifestent un grand besoin de normes nationales standardisées pour faire l'équivalence entre les différents programmes de formation linguistique, pour identifier les postes bilingues dans les organismes et entreprises, pour développer des tests de compétences linguistiques pour la formation et l'emploi et pour évaluer les difficultés d'apprentissage. Plusieurs souhaitent l'élaboration de matériels pédagogiques basés sur les NCLC. D'autres aimeraient mieux connaître les éléments culturels qui distinguent les immigrants. Enfin, dans les milieux où le français est minoritaire, on mentionne le désir d'implanter des programmes CLIC et des modèles d'intervention spécifiques à ces milieux.

11.3 PERCEPTION DES NCLC

L'approche par compétence préconisée par les NCLC a soulevé une variété de réponses de la part des participants. Ces réponses reflètent les différents degrés d'éveil et de compréhension face au concept de l'approche par compétence.

Selon les participants, les 12 niveaux de compétence linguistique développés par les NCLC peuvent servir à améliorer la formation linguistique offerte aux différentes clientèles des programmes de français langue seconde, à élaborer des programmes et à établir des

équivalences entre ceux-ci, à créer une base nationale commune, à mieux répondre aux besoins des clientèles et à favoriser leur intégration au milieu du travail.

Les participants aux groupes de discussion conçoivent les étapes d'implantation des NCLC selon des points de vue très semblables tels l'adhésion commune au sein d'un organisme et d'une province, ainsi que l'élaboration d'outils et de méthodes faisant le lien entre les NCLC et les programmes actuels de formation. L'implantation des NCLC commence par des sessions de formation à l'intention des intervenants. Cette formation aurait pour but d'approfondir l'approche préconisée par les NCLC, de faciliter sa compréhension rapide et efficace par des activités pratiques.

Pour terminer, cette enquête a permis :

- d'identifier et de comprendre les enjeux et les besoins en matière d'apprentissage du français dans la communauté francophone du Canada, particulièrement où le français est en situation minoritaire;
- d'obtenir une connaissance approfondie des divers programmes de français langue seconde, des méthodes d'enseignement et des outils d'évaluation en français langue seconde;
- de reconnaître la diversité des clientèles en apprentissage du français, voire les nouveaux arrivants, les immigrants, les Canadiens anglophones, les étudiants internationaux, sans oublier les francophones en situation de re francisation ou de mise à niveau ;
- de mieux cerner les besoins de la communauté francophone en matière de prestations de programmes en français langue seconde.

« Il serait crucial de faire en sorte que tous les organismes de tous les paliers des divers gouvernements se concertent et se complémentent plutôt que de se concurrencer ou de trop répéter les élaborations de compétences. »

12 RECOMMANDATIONS

En fonction des besoins exprimés par les participants aux différents ateliers, voici cinq recommandations que le CNCLC met de l'avant :

1. Réfléchir et circonscrire l'orientation des NCLC afin de desservir la communauté francophone du Canada, à l'extérieur du Québec;
2. Renforcer la capacité d'offre de service du programme CLIC au sein de la communauté francophone du Canada;
3. Élaborer un test de classement initial standardisé et basé sur les NCLC. Ce test servirait à l'ensemble des programmes de français langue seconde offerts au Canada à l'intention des adultes;
4. Élaborer un test standardisé et basé sur les NCLC pour certifier la capacité langagière en français en fin de programme linguistique ou aux fins d'embauche, et;
5. Soutenir l'implantation des NCLC par des activités de soutien pédagogique destinées aux professionnels de français langue seconde.

Pour mieux comprendre les résultats visés par ces recommandations, il importe de faire le lien avec le plan stratégique¹ de Citoyenneté et Immigration Canada ainsi qu'avec le plan d'action de l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration². Ces deux publications proposent des orientations stratégiques qui contribuent à l'épanouissement des communautés francophones par l'attraction, l'intégration économique et sociale, et la rétention d'immigrants, tout en renforçant la dualité linguistique du Canada et en augmentant la diversité de ces communautés et des provinces. Dans une telle perspective, les recommandations du CNCLC, en matière d'implantation et d'élaboration des ressources basées sur les NCLC, aideraient à soutenir les initiatives énoncées dans les deux publications telles que :

- Mettre en place des services d'accueil et d'intégration en français;
- Accroître la formation visant à surmonter les difficultés d'adaptation à la culture canadienne;
- Offrir la formation linguistique en français adaptée au milieu de travail afin de surmonter les barrières liées à la difficulté à communiquer de façon claire en milieu de travail;
- Appuyer la mise à niveau ou le perfectionnement de la langue française des immigrants francophones;
- Mettre sur pied un système complet d'évaluation, d'aiguillage et de formation linguistique visant à aider les nouveaux arrivants et les immigrants à acquérir une maîtrise du français;

¹ Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Citoyenneté et Immigration Canada, septembre 2006.

² Plan stratégique concernant les services d'établissement et la formation linguistique, Accord Canada-Ontario sur l'immigration. Citoyenneté et Immigration Canada, janvier 2007.

- Concevoir des outils et des documents pédagogiques pour l'enseignement du français langue seconde et améliorer les outils existants.

Outre les cinq recommandations, deux autres sont mises de l'avant par le CNCLC :

6. Développer une étroite collaboration entre Citoyenneté et Immigration Canada et le gouvernement du Québec³ en matière d'uniformisation des normes linguistiques en français langue seconde destinées aux nouveaux arrivants et aux immigrants du Canada et du Québec;
7. Recueillir les perceptions des intervenants en FLS dans les provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des autres provinces maritimes telles la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, où des établissements scolaires francophones sont bien établis.

Ces deux dernières recommandations sont formulées dans un esprit d'uniformisation et de ressourcement de la langue française dans l'ensemble du pays. À cet effet, des participants provenant des régions où le français est minoritaire ont mentionné le phénomène de la mobilité des adultes à l'intérieur de la communauté francophone du Canada, incluant le Québec. En fait, la migration interne comprend des immigrants francophones de première et deuxième génération, des nouveaux arrivants, des Québécois, ainsi que tout autre francophone du Canada.

Par ailleurs, dans son plan stratégique cité, Citoyenneté et Immigration Canada favorise la régionalisation des immigrants vers les régions périphériques, dont les communautés francophones, dans le but de contribuer au développement économique de celles-ci. Tout en reconnaissant les défis liés à la mobilité des immigrants, les NCLC permettent cette mobilité et soutiennent les établissements scolaires francophones dans l'intégration des migrants du Canada.

³ Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec a élaboré des normes intitulées : *Niveaux de compétence en français langue seconde pour les immigrants adultes, 2000.*

13 ANNEXE DU CADRE CONCEPTUEL DE L'ATELIER D'INFORMATION ET D'INTRODUCTION AUX NCLC

13.1 SÉANCE D'INFORMATION GÉNÉRALE

13.1.1 Objectifs de l'atelier AM

- Informer les diverses communautés francophones sur l'existence des NCLC, leur mission et les ressources qui en découlent.
- Recueillir les perceptions des organismes au sujet de la pertinence d'un tel cadre de référence dans leur milieu respectif.
- Identifier les besoins des organismes selon leur mandat.

13.1.2 Profil des participants

Ouvert à la communauté francophone composée de directeurs, administrateurs de programmes, formateurs et enseignants d'adultes, conseillers pédagogiques, conseillers en emploi et autres partenaires œuvrant auprès des immigrants et pour le rayonnement de la francophonie au Canada.

13.1.3 Déroulement de l'atelier

- Se présenter
- Présenter le CNCLC
 - o Mission et mandat
 - o Existence du CNCLC, sa composante française/anglaise
- Présenter les NCLC 2006
 - o Normes nationales et leur historique
 - o Raison d'être
 - o Destinataires
 - o Buts des NCLC
 - o Activité de groupe (1^{re} partie)
- Tracer un portrait général des NCLC
 - o Structure schématique des NCLC
 - o Approches et principes
 - o Activité de groupe (2^e partie)
- Démontrer de quelle façon les NCLC peuvent être utilisés
 - o Projets en développement
(Test de classement et Outil d'autoévaluation en ligne)
 - o Quelques applications existantes des NCLC
(Lignes directrices CLIC; Compétences essentielles; ALP)
- Présenter les ressources et outils qui s'y rattachent
 - o Affiches et listes
 - o Ressources en alpha
 - o Site Internet

13.1.4 Activité en groupe

Objectif de l'activité :

- Susciter l'intérêt du groupe cible à manipuler le document.
- Sensibiliser le groupe cible aux principales composantes du document et au vocabulaire utilisé.
- Tenter de faire des liens avec un programme de FLS déjà existant.

13.1.5 Période de questions pour tous et pour le CNCLC

- Que pensez-vous des normes linguistiques nationales?
- Qu'avez-vous retenu du contenu présenté?
- Quelles sont vos impressions sur le fait d'établir des normes canadiennes en français langue seconde?
- Quelles sont vos impressions sur le fait d'avoir un langage commun de compétences langagières en FLS?
- Croyez-vous que les NCLC pourraient faciliter une meilleure communication entre divers intervenants œuvrant auprès des immigrants?

13.2 GUIDE D'ENTREVUE (GROUPE DE DISCUSSION)

13.2.1 Présentation de l'entrevue de groupe

Je vous souhaite la bienvenue à cet après-midi d'échange, au nom du Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens et de Citoyenneté et Immigration Canada et grâce à l'appui de XXXX.

La rencontre portera sur votre expérience et vos opinions concernant les *Niveaux de compétence linguistique canadiens*. Comme participants, vous êtes invités dans le cadre du projet de validation de l'utilité des NCLC dans votre milieu de travail.

13.2.2 Présentation des chercheurs et des observateurs

Avec moi, il y a un observateur ou une observatrice qui prendra des notes pendant la durée du groupe de discussion sans y participer. Les notes aideront à la rédaction du rapport final.

13.2.3 Choix des participants et contexte

Ce que vous direz restera strictement confidentiel. Aucune des personnes présentes ne sera identifiée dans le rapport. La présente rencontre fait partie d'une série de groupes de discussion.

13.2.4 Le mode de fonctionnement

- Tout ce qui se dit est important.
- Alors, je vous demande de parler un à la fois et de parler fort.
- Nous enregistrons ce qui se dit et nous ne voulons pas manquer aucun de vos commentaires. Notre rapport se basera sur ces enregistrements.
- Quand vous voulez intervenir, faites-moi signe de la main.

13.2.5 Règles de confidentialité

Dans ce rapport, il n'y aura aucun lien de fait entre les personnes et ce qu'elles diront. Donc, aucune des personnes présentes ne sera identifiée dans le rapport. C'est notre règle de confidentialité.

- Je vais vous poser des questions sur votre expérience et vos opinions. Pour nous, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, il y a des points de vue différents.
- Sentez-vous libres de nous faire part de votre point de vue même s'il diffère de celui des autres. Et n'ayez pas peur d'exprimer des commentaires négatifs. Tous les points de vue sont bienvenus, quelle que soit votre position sur les NCLC.

- J'aimerais vous adresser directement par votre prénom, en faisant fi du vouvoiement.
- La rencontre devrait se terminer vers 16 heures.

Est-ce que ce mode de fonctionnement vous va?

Est-ce que vous avez des questions avant de commencer ?

13.2.6 Objectifs de l'atelier PM

- Recueillir les besoins de la clientèle du point de vue des intervenants.
- Identifier leur pratique d'enseignement ou d'intervention auprès de leur clientèle.
- Déterminer les facteurs ou obstacles qui influencent leur tâche d'évaluation de la compétence linguistique auprès de leur clientèle.
- Identifier les besoins des intervenants en matière de français langue seconde.
- Recueillir la perception des intervenants sur l'approche par compétence en langue seconde.
- Identifier le niveau d'intérêt à adopter les NCLC.
- Identifier les prochaines étapes à parcourir dans le but d'une implantation des NCLC.

13.2.7 Profil des participants

Les administrateurs de programmes, formateurs et enseignants, conseillers pédagogiques, conseillers en emploi et autres partenaires intéressés à échanger sur la pertinence des NCLC dans leur milieu de travail.

13.2.8 Guide d'entrevue

| |
|--|
| 13 h 15 |
| Connaître les participants et leur clientèle (tour de table) <ul style="list-style-type: none">○ Quel est votre nom, l'organisme pour lequel vous travaillez, votre rôle dans l'organisme?○ Quelle est votre clientèle? |

| |
|--|
| 13 h 30 |
| 1) Identifier les besoins de leur clientèle <ul style="list-style-type: none">○ Quels sont les besoins de vos apprenants en matière de français langue seconde? |

| |
|---|
| 13 h 50 |
| 2) Identifier leur cadre de formation auprès de leur clientèle <ul style="list-style-type: none">○ Quels sont vos programmes de français ou de FLS? Ou d'enrichissement du français?○ Quelles sont vos pratiques d'enseignement ou d'intervention auprès de chacune de votre clientèle? |

| |
|--|
| 14 h 10 |
| 3) Identifier les mécanismes d'évaluation de la capacité linguistique de leur clientèle <ul style="list-style-type: none">○ Comment évaluez-vous la capacité linguistique en français de votre clientèle?○ Quels sont vos instruments de mesure? |

| |
|---|
| 14 h 25 |
| 4) Identifier les besoins des intervenants en matière de FLS <ul style="list-style-type: none">○ Quels sont vos besoins comme intervenant auprès de votre clientèle en apprentissage du FLS? |

14 h 45 Pause

| |
|---|
| 15 h |
| 5) Recueillir leurs perceptions au sujet de l'approche préconisée par les NCLC <ul style="list-style-type: none">○ Quand on parle d'approche par compétence en langue seconde, qu'est-ce que ça vous dit? Qu'est-ce que ça signifie pour vous? |

15 h 15

6) Identifier le niveau d'intérêt à adopter les NCLC.

- À quoi pourrait vous servir un niveau de compétence?
- Les 12 niveaux, en quoi pourraient-ils vous être utiles?

15 h 30

7) Identifier les prochaines étapes à parcourir dans le but d'une implantation des NCLC.

- Comment envisagez-vous l'utilisation à long terme du document *Niveaux de compétence linguistique canadiens 2006, français langue seconde pour adultes*, dans votre organisme?
- Qu'est ce qui peut être fait pour adopter cette approche au sein de votre organisme? Sous quelles conditions?

Y a-t-il d'autres choses à ajouter?